



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

(À adresser en Mairie de TOURNON-SUR-RHÔNE, 15 jours au moins avant la
manifestation)

Je soussigné(e) (Nom – Prénom) :

Représentant :

Nom de l'Association :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

sollicite l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons du 3^{ème} groupe (vin, bière, cidre, champagne, vin doux naturel, crème de cassis...).

Date (s) :

Évènement concerné :

Horaires :

Lieu précis :

Signature du demandeur :

Renseignements : Service VIE CITOYENNE : 04.75.07.83.83 – mail mairie@ville-tournon.com

« Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique uniquement destiné à la gestion des autorisations d'ouverture des débits de boissons temporaire, par le Service VIE CITOYENNE de la Mairie - 1 Place Auguste Faure – 07301 TOURNON-SUR-RHÔNE CEDEX. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 25 mai 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL ou notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante rgpd@inforoutes.fr. »